

Référence	QSMEUSE-FORM-2927
Version	05
Appliqué le	26 May 2025
Expiré le	26 May 2028

Service de Procréation
Médicalement Assistée
Rendez-vous de 8h à 16h



Tél : 081/72 73 32
E-mail : labo.pma@chrsm.be

Si vous êtes enceinte, il est possible de réserver une ou plusieurs pailles de votre donneur pour une prochaine grossesse. Nous vous conseillons d'entreprendre ces démarches de réservation rapidement afin de vous donner les meilleures chances de disponibilité.

Nous vous invitons à contacter notre laboratoire par mail (labo.pma@chrsm.be) afin de nous faire part de votre démarche.

Dans votre mail, veuillez nous indiquer vos nom, prénom, date de naissance et le cas échéant, ceux de votre conjoint(e), ainsi que le nombre de pailles que vous souhaitez réserver.

Voici quelques informations utiles pour vous aider dans votre décision :

- Le service de PMA du CHRSM utilise une paille par tentative (IAD ou FIV/ICSI)
- Les chances de grossesse sont approximativement de 25% en insémination (IAD) et de 30% en Fécondation In Vitro (FIV/ICSI).
- Le coût d'une paille de donneur est de 500€*.
- Pour chaque commande, les frais de transport et de stockage s'élèvent à 350€*, quel que soit le nombre de pailles. Au terme d'1 an de stockage, vous aurez la possibilité de prolonger la durée de conservation pour une nouvelle période de 1 an (200€*).
- Les pailles réservées ne peuvent être remboursées si elles ne sont pas utilisées.
- Nous ne pouvons apporter aucune garantie sur la disponibilité des pailles auprès de la banque de sperme.

A la réception de votre demande, nous vérifierons la disponibilité des pailles auprès de la banque et vous transmettrons un devis détaillé, couvrant les frais d'achat et de stockage de vos pailles. Une fois le paiement perçu, nous nous chargerons de la réservation et du rapatriement auprès de la banque. Afin d'accélérer la procédure, nous vous invitons à nous transmettre la preuve de paiement dès que le versement a été effectué à l'adresse labo.pma@chrsm.be. En effet, nous ne pouvons pas garantir la disponibilité des pailles dans l'intervalle entre la demande de réservation et le paiement.

Le Centre de PMA s'engage à conserver les paillettes de sperme dans les meilleures conditions de préservation, en observant les règles du "Good Medical Practice". Si malgré tout un évènement indépendant de notre volonté devait nous contraindre à nous séparer, temporairement ou définitivement, de la banque de sperme, vos pailles pourraient être transférées vers un autre Centre de PMA en conformité avec les normes de qualité et de sécurité et ce en vertu d'une convention qui lie le Centre de PMA et l'autre Centre de PMA. Nous vous communiquerons alors le nom du centre de PMA vers lequel les pailles ont été envoyées.

Afin de pouvoir vous contacter, il est essentiel que nous soyons informés de tout changement d'adresse survenu après la réservation. L'hôpital n'est pas tenu d'effectuer des recherches sur votre domicile ou lieu de résidence. En l'absence de communication de cette information importante, le centre de PMA se réserve le droit de procéder à la destruction de vos pailles si nous ne parvenons pas à vous contacter.